

## RÈGLEMENT “Le Grand Jeu de Noël des commerçants”



### **ARTICLE 1 : Société organisatrice**

L'Office de commerce Cœur de Lozère, situé 11 place de la république 48000 Mende organise un jeu du 4 au 22 DÉCEMBRE, un jeu intitulé « Le Grand Jeu de Noël des commerçants »

### **ARTICLE 2 : Participants**

Ce jeu est ouvert à toutes personnes physiques, majeures, résidant en France Métropolitaine, à l'exclusion des employés de L'Office de commerce Cœur de Lozère ou appartenant au groupe de la société organisatrice, et de leur famille et toute personne ayant collaboré à la conception ou réalisation du jeu.

### **ARTICLE 3 : Modalités de participation**

Ce jeu est régi par le hasard et chaque participant doit respecter son esprit et son règlement.

Pour jouer, il suffit de :

- Du 4 au 22 décembre, récupérer un bulletin de Jeu chez les commerçants participants ou à l'office de commerce.
- Réaliser des achats chez 4 commerçants différents (qui participent à l'opération) et collecter 4 tampons de ces différents commerçants. Les tampons faisant foi de votre achat.

- Une fois votre Bulletin de Jeu, dûment complété, le déposer à l'office de commerce dans l'urne prévue à cet effet, avant 16h30 le vendredi chaque semaine.
- Un tirage au sort est effectué le vendredi à 17h pour déterminer les gagnants de la semaine.

Tout bulletin de jeu incomplet ou illisible, sera écarté.

Tout comportement abusif ayant pour conséquence une dénaturation du principe même du jeu (méthodes, combines, manœuvres permettant de supprimer l'effet de hasard par exemple), toute tentative de fraude ou de tricherie de la part d'un participant entraînera la nullité de sa participation.

#### **ARTICLE 4 : Lots à gagner :**

Chaque semaine, plusieurs enveloppes de chèques cadeaux Cad'OCoeur sont à gagner :

- Vendredi 8 décembre, pour un total de 1000€ :
  - 2 enveloppes de 150€
  - 1 enveloppe de 200€
  - 1 enveloppe de 500€
- Vendredi 15 décembre, pour un total de 1000€ :
  - 2 enveloppes de 150€
  - 1 enveloppe de 200€
  - 1 enveloppe de 500€
- Vendredi 22 décembre, pour un total de 2000€ :
  - 2 enveloppes de 150€
  - 1 enveloppe de 200€
  - 1 enveloppe de 500€
  - 1 enveloppe "gros lot" de 1000€

Les lots offerts ne peuvent donner lieu de la part des gagnants à aucune contestation d'aucune sorte, ni à la remise de leur contre-valeur en argent pour quelque cause que ce soit.

#### **ARTICLE 5 : Détermination des gagnants :**

Les gagnants sont désignés par un tirage au sort.

Les gagnants seront tirés au sort le vendredi 8 décembre, vendredi 15 décembre et vendredi 22 décembre à 17h à l'Office de Commerce, en présence de témoins.

Les résultats seront annoncés sur la page Facebook, le compte Instagram et par affichage à l'Office de Commerce, 11 Place de la République à Mende.

#### **Article 6 : Remise des lots :**

Les gagnants seront informés par téléphone ou par mail.

Les lots non récupéré dans un délai de deux mois à compter de la date du tirage au sort seront considérés comme restants la propriété de la société organisatrice.

Les lots sont à retirer à l'Office de Commerce, selon les horaires d'ouverture habituels, du lundi au jeudi de 13h30 à 17h, ainsi que sur rendez-vous le vendredi et le samedi.

#### **Article 7. Dépôt légal**

Le règlement complet de l'opération est disponible au bureau de l'Office de Commerce, place de la république 11, 48000 Mende et sur son site [www.commerces-mende.fr](http://www.commerces-mende.fr)

Le règlement peut être modifié à tout moment sous la forme d'un avenant par les organisateurs, dans le respect des conditions énoncées et publié par annonce en ligne sur le site de l'Office de Commerce.

Le règlement est adressé gratuitement à toute personne en faisant la demande écrite par courrier avant la date de clôture du jeu à l'adresse de l'Office de Commerce Cœur de Lozère. Les frais postaux nécessaires à la demande de règlement seront remboursés sur simple demande sur la base du tarif lent « lettre » en vigueur.

#### **Article 8. Utilisation**

Seuls, les organisateurs se réservent le droit, si les circonstances l'exigeaient d'écourter, de prolonger, de modifier ou d'annuler la présente opération. Leurs responsabilités ne sauraient être engagées de ce fait.

Les organisateurs se réservent également le droit d'écarter toute personne qui contreviendrait ou tenterait de contrevenir à l'une quelconque des dispositions du présent règlement.

Participer à cette opération implique une attitude loyale, signifiant le respect absolu des règles et des droits des autres participants.

#### **Article 9. Litiges et responsabilités**

La participation à cette opération implique l'acceptation, sans réserve, du règlement dans son intégralité. Toute déclaration inexacte ou mensongère, toute fraude entraînera la disqualification du participant. Les organisateurs trancheront, impartialement, tout litige relatif cette opération et à son règlement.

### **Article 10. Attribution de compétence**

Le présent règlement est soumis à la loi française. En cas de litige, les parties s'efforceront de régler celui-ci à l'amiable. Tous les cas non prévus par le présent règlement seront tranchés par les organisateurs.

### **Article 11. Informatique et Libertés**

Les informations nominatives recueillies dans le cadre de la présente opération sont traitées conformément à la Loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978. Tous les participants disposent, en application de l'article 27 de cette loi, d'un droit d'accès ou de rectification aux données les concernant.

Toute demande d'accès ou de rectification doit être adressée aux organisateurs.

### **Annexe : Liste des commerçants participants**

À l'essentiel coiffure	King jouet
Alex mode & conseils	L'atelier beauté
Ambiance et styles	l'Echappée Belle
Bébé 9	L'Instant Douce'Heure
Benocle Mende	La Livreraie
Bijouterie Boucharenc	Latina café
Bijouterie Nurit	Le Salon
Biocoop Mende	LOZ'Phone
Boucherie Pansier	Lozère Animalerie
Boucherie Robert	Lunetterie CB
BUT	Marilou Bijoux
By topaze	Mondovelo
Charbonnel motos	Mr Bricolage Mende
Charmende	Mu & ses pots
Chaussures Delmas	OPTIC2000
coeur de fleurs	Optik Budget
Comme les grands	Orange
Darty	Orchestra
Delices Lamarque	Photo Soto
Devred1902	PICARD

Divine Quintessence	Place aux hommes
Ecocash	Pluriel
Espace Revêtements	Salon Captif
Frou Frou	Suzette & Thé Ô
GIFI	Topaze
Grain de malice	Version Fille
Horus	Vêtements Salvestri
Intersport	Yves Rocher
Jeff de Bruges	Zen Beauté